

Projet Educatif

De l'accueil de loisirs
De la bastide

2009-2010-2011

Maison pour tous la Bastide :
835 Route de Pertuis- 84300 Cavillon
Tél : 04.90.71.39.95

La bastide

La bastide est en activité depuis 1999. Pendant trois ans le centre était sous la direction de l'ACASQ, mais a pris son autonomie en 2003 en devenant centre social. Aujourd'hui, la bastide est le seul centre social de la ville.

La bastide est une association régie par la loi 1901. Elle est située sur la zone sud est de la ville au 835 route de Pertuis, 84300 Cavaillon, et touche toute la zone d'influence mais s'ouvre sur l'ensemble du territoire cavaillonnais. Un conseil d'administration assure la direction de l'association.

La bastide poursuit ses principales actions et continue d'en développer de nouvelles selon les besoins et les attentes de la population ciblée.

Concernant l'accueil des mineurs en accueil de loisirs sans hébergement, le projet éducatif se fonde sur des valeurs partagées et défendues par le centre social. : Celle de l'accès aux loisirs pour tous.

La continuité du centre démontre bien son importance car les besoins des familles sont présents. En trois ans on a pu constater que la population a changé. Elle s'est diversifiée d'où une réelle mixité sociale.

Le centre social la bastide à travers ces valeurs a pour vocation de :

- Pouvoir informer, répondre aux attentes et besoins du public
- Conforter et favoriser l'insertion sociale des jeunes
- Permettre et favoriser l'implication des familles, des habitants en favorisant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs
- Participer à l'éveil et à la socialisation des enfants
- De renforcer l'accompagnement des enfants dans leur scolarité

L'accueil de loisirs

Son rôle :

L'accueil au centre de loisirs est un temps complémentaire important du temps scolaire, familial et social.

Il est un lieu de socialisation, responsabilisation et de citoyenneté. Cela suppose de permettre à l'enfant d'exister en tant qu'individu mais aussi de lui permettre de prendre conscience du respect de l'autre avec ses différences.

Il est aussi un lieu de découverte, où l'enfant peut pratiquer des activités à la fois culturelles, sportives, artistiques et de loisirs dans des environnements différents.

Il est également un lieu d'écoute, d'échange avec les parents durant le temps de loisirs de leurs enfants. Il est important et nécessaire de devoir sensibiliser les parents sur le fait que l'accueil de loisirs est un lieu de loisirs mais d'éducation (ce n'est pas une garderie). C'est pour cela qu'il est indispensable de créer du lien avec eux.

Les orientations éducatives :

- . Permettre à l'enfant de vivre des moments de loisirs agréables, enrichissants et motivants.
- Favoriser l'expression, la création.
- Permettre à l'enfant et au jeune de prendre des initiatives, des responsabilités et de réaliser des projets d'activités.
- Favoriser l'éveil, la découverte, l'initiation ou l'apprentissage par la pratique d'activités diversifiées.
- Promouvoir l'accès à la culture et au sport pour tous.
- Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les partenariats divers, les échanges de savoirs, de savoir-faire et savoir-être.

Prise en compte et intégration de l'handicap

Il est important de pouvoir accueillir un enfant handicapé. Il est incontournable d'avoir un dialogue avec les parents et l'enfant afin de mieux réussir son intégration avec le groupe.

Toutefois, malgré les initiatives adaptées et aménagées par les animateurs, il sera dans notre devoir de refuser l'accès d'un enfant au centre si nos compétences sont limitées par rapport à la demande exigée par les parents.

Modalités d'inscription

Pour pouvoir bénéficier de l'accueil de loisirs, les enfants doivent être âgés entre 6 et 17 ans et doivent posséder la carte d'adhésion (12€) qui est valable pour l'ensemble de la famille sur l'année scolaire.

De plus divers documents sont demandés : le carnet de santé avec vaccinations, un certificat médical pour l'aptitude à la pratique du sport, une fiche sanitaire à remplir, une photo de l'enfant, une autorisation parentale de sortie.

Les locaux

La bastide dispose de :

- Quatre salles d'activités dont une avec accès internet
- D'une cour et un jardin fermé
- D'une bibliothèque

De plus, il est possible de pouvoir bénéficier des équipements sportifs de la commune qui nous sont mis à disposition : stades, piscine, gymnases.

L'équipe d'animation :

Sur l'ensemble de l'année, et selon les besoins voici la composition de l'équipe pédagogique :

- Une directrice de l'accueil de loisirs diplômée BEATEP
- Un animateur 12-17 ans
- 2 à 4 animateurs vacataires diplômés BAFA
- 1 animateur bénévole
- des stagiaires BAFA, BAPAAAT ou BPJEPS qui participent à l'encadrement

Concernant les temps de travail de l'équipe d'animation :

Les animateurs se réunissent une demi-journée par semaine afin de faire le point sur le fonctionnement des animations (bilan de la semaine passée ou encore préparation des activités à venir).

Les horaires

Les enfants sont accueillis à l'accueil de loisirs, les mercredis et vacances scolaires de 9h à 12h et de 14h à 18h.

De plus des animations sont proposées également le lundi soir de 18h30 à 19h30, le jeudi soir de 18h à 19h30 et le samedi après-midi de 14h à 17h. Ces horaires sont essentiellement adressés aux 12-17 ans.

Les modalités tarifaires

Une tarification à la journée est demandée à chaque enfant venant la journée au centre. Une vente de carnet de 10 tickets est faite afin d'alléger les familles nombreuses. Il est dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Pour un enfant inscrit au centre : 9.00€, pour deux enfants inscrits : 8.50€, pour trois enfants : 7.50€, et pour 4 enfants et plus : 6.50.

Le tarif à la journée est de 1€ ou de 1 ticket pour une journée classique au centre.

Le tarif varie selon les activités ou sorties proposées.

Les outils d'information

Un programme d'activités est réalisé chaque mois ou chaque période de vacances. Il est mis à la disposition des enfants et des parents, à l'accueil du centre. Il est également affiché sur le panneau d'information de la bastide et dans la cour de l'école primaire Jean Moulin.

Des communiqués de presse sont également diffusés lors d'un événement, ou lors de chaque période de vacances.

Une réunion d'information a lieu avant chaque période de vacances d'été, où l'on présente le programme d'animation, les modalités d'inscription, et les possibilités d'aide.

La journée type à l'accueil de loisirs :

Pour les 6-11 ans:

- 9h-9h30 accueil des parents et des enfants où des jeux, dessins ... leurs sont proposés.
9h30-11h30 activités prévues avec un temps de pause de 15/20 minutes
11h30-12h départ échelonné des enfants avec un temps calme ou jeux coloriages sont proposés.
14h-14h30 : accueil des parents et des enfants
14h30-17h30 activités et pause de 30 minutes pour le goûter
17h30-18h départ échelonné des enfants

Pour les 12-17 ans :

Concernant la tranche 12-17 ans, nous devons aménager des horaires selon leurs disponibilités scolaires et personnelles.

Le mercredi :

- 14h-15h : accueil échelonné des jeunes
15h-17h : activités prévues selon le programme d'animation
17h-18h : départ échelonné des jeunes

Pendant les vacances scolaires, les temps d'animation se feront selon les animations proposées ou demandées (sur la journée ou la demi-journée).

La relation avec les parents

Elle est essentielle au fonctionnement du centre. Nous rencontrons les familles lors de l'inscription afin d'établir un premier lien.

Des rencontres régulières sont proposées tout au long sous différentes formes : réunion d'information, invitations à participer aux activités ou sorties, organisations de journées familiales ou événements festifs (spectacles, repas...)

Toutefois, un dialogue est créé chaque journée d'animation avec chaque parent qui mène son enfant à l'accueil de loisirs.